



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section des Côtes d'Armor**

\*\*\*\*\*

Téléphone/Fax : 02.96.01.42.35

[fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr)

SITE WEB LOCAL: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/>

## **Déclaration Liminaire CHSCT du 29/09/2016**

Monsieur le Président,

En ouverture de ce CHSCT, Force Ouvrière rappelle les intérêts communs de l'ensemble des salariés, à savoir la défense du code du travail et des conventions collectives pour les uns et des statuts pour les autres sans oublier, bien entendu, les salaires et la protection sociale.

Une réforme peut en cacher une autre. Le PPCR est là, autofinancé par les fonctionnaires, avec notamment la transformation d'une partie insignifiante du régime indemnitaire en points d'indice, et la mise en place d'une cadence unique d'avancement qui va supprimer toutes les possibilités d'avancement d'échelons plus favorables que l'ancienneté.

PPCR, c'est une insignifiante augmentation qui cache entre autre :

- l'instauration de passerelles entre les 3 versants de la Fonction Publique
- Un objectif à terme d'instauration de corps interministériels susceptibles de remettre en cause les statuts particuliers de corps, pour tendre vers un statut unique niant ainsi les spécificités de chaque secteur.

N'oublions pas la mise en place, « on ne sait pas trop quand », du RIFSEEP qui permettra à coup sûr une amélioration de l'ambiance de travail en exacerbant la compétition entre les agents. Vous aviez bien compris, c'est ironique.

Concernant l'ordre du jour de ce CHSCT, une fois de plus très axé sur les réformes en cours et la minimisation de leur impact pour les collègues, vous savez nos oppositions à ses réformes, aussi il est inutile de refaire un inventaire qui a été largement effectué dans nos dernières liminaires.

En revanche l'expérimentation de l'accueil personnalisé est une nouveauté à côté de laquelle FO DDFIP 22 ne peut passer. En effet l'ensemble des possibilités offertes par l'expérimentation risque d'entraîner une rupture d'égalité à l'accès au service public pour les usagers qui, en fonction des centres, n'auront pas accès au même service.

De même l'organisation de certains sites où l'accueil généraliste traite quasiment l'intégralité des dossiers et où la réception en boîte est rare, semble incompatible avec l'accueil sur rendez-

vous ou alors à minima (exemple de LANNION).

Doit-on voir dans cette mise en place la volonté à court ou moyen terme de supprimer l'accueil au guichet ? Il y aurait alors un risque de report de la mission sur les collègues des SAID ou des IFU déjà largement mise à contribution pour l'accueil téléphonique.

L'extension des centres de contact, les Côtes d'Armor n'étant pas concernés pour le moment, laisse plutôt penser que le but est de déshumaniser totalement les contacts du public avec l'administration : quand il n'y aura plus que des centres de contact, que de la dématérialisation à outrance, que les contribuables seront habitués à se déplacer, les dossiers pourront être gérés de partout.

Force ouvrière se fait l'avocat du diable, mais à quoi serviront alors les services locaux, n'est-ce pas le but ultime, ne plus avoir besoin de service de proximité.

Et les collègues dans tout ça, eh bien, tout est déjà prévu, ils subiront la mobilité du PPCR mais heureusement, le RIFSEEP sera là pour les indemniser....la belle affaire ...:

L'avenir est loin d'être rose pour la DGFIP, les suppressions d'emplois à venir en témoignent. Bientôt les agents n'auront plus les moyens physiques et moraux d'effectuer leurs missions. **FO-DGFIP 22** a déjà attiré votre attention sur ce point, auquel vous aviez répondu en d'autre terme, que vous ne demandiez pas aux agents de faire plus ce qu'il se pouvait. Beaucoup d'agents ne conçoivent pas cela, ils ne peuvent pas aller jusqu'au bout de leur travail et donnent toujours plus pour pallier la baisse de moyens. Un jour cela ne passera plus.

La DGFIP n'a pas été classée comme prioritaire par le gouvernement, mais il ne faut pas oublier que sans rentrée d'argent, l'état ne peut rien faire. Et qui est chargé de cette mission ?

Il est dommage de détruire une administration qui apporte tant à l'État. Pour supprimer toujours plus d'emplois, on allège toujours plus nos missions au détriment du budget de l'État et du service public. La modernisation ne doit pas être l'excuse pour détruire mais plutôt un progrès pour les agents et les usagers.

**Force Ouvrière**, revendique :

- l'arrêt des suppressions de poste,**
- l'engagement des recrutements nécessaires,**
- la stabilisation des services,**
- la reconnaissance du caractère prioritaire de nos missions,**
- l'augmentation immédiate de 8 % la valeur du point d'indice et l'attribution 50 points d'indice uniforme,**
- l'amélioration du déroulement de carrière,**
- l'abrogation du PPCR et du RIFSEEP.**